



UNIL | Université de Lausanne
Ecole de biologie

**Programme d'examen du module 7 de la
2e et de la 3e année du Bachelor ès Sciences en biologie
Année académique 2016/2017**

Evaluation : évaluation individuelle de chaque enseignement

Réussite : acquisition de 12 crédits ECTS sur les années 2 et 3 du Bachelor

Selon le Règlement d'études du Baccalauréat universitaire ès Sciences en biologie adopté par la Direction de l'UNIL les 14 mai 2012 et 18 août 2014.